

Liberté, égalité, fraternité	1
Edito du Maire	1/2
Agenda	1
Conseils Municipaux	2/3/4
Etat civil	2
Grandes marées	2
Cambriolages	3
VVF un atout économique	4
Un nouveau commerçant	4



La lettre ... saison 2

Liberté, égalité, fraternité ...

Comment ne pas évoquer dans ce début d'année, le drame du 7 janvier, où des femmes et des hommes, différents, certains fiers de leur liberté d'expression, d'autres fiers de leurs religions, fiers de leurs professions, fiers de leurs couleurs de peau, fiers de leurs uniformes, mais tous fiers d'être Français, étaient assassinés parce qu'ils étaient Français.

Tous nos « petits tracas administratifs communaux » souvent relatés dans ces colonnes, tous nos petits problèmes de la vie de tous les jours qui nous empoisonnent l'existence, tout cela est devenu en quelques heures dérisoire. Après cet état de choc, le peuple de France a retrouvé les

mots indispensables pour combattre cette barbarie « Liberté, Egalité, Fraternité » en se retrouvant dans toutes les villes de France dans une marche silencieuse ou nous étions tous égaux, dans une fraternité retrouvée, pour notre

liberté. Ce grand moment que de nombreux Portbaillois ont partagé à Cherbourg, à Paris et à Caen, même si pour certains Charlie n'était leur livre de chevet, ne doit pas rester un souvenir, mais le départ d'une réflexion globale sur « que faut-il faire pour que cela ne se reproduise plus ? »

Maintenant que le slogan « je



suis Charlie » disparaît des pages Facebook, des sites Internet, des panneaux lumineux, des journaux ... donnant l'impression que cette page dramatique est tournée, réfléchissons à « qu'avons-nous oublié de faire ? avant de dire ce qu'il faut faire »

Serge Laidet

Adjoint délégué à la communication



Agenda

07/02 et 08/03 : 14h/17h : Ateliers "p'tits meuniers" Moulin à vent du Cotentin
 08/02 : Repas du club des aînés, ouvert à tous
 15/02 : Loto des parents d'élèves salle polyvalente
 20/02 - 20/03 et 17/04 : Concours de tarot salle des sociétés à 20h30
 27/02 : 21h : Villes en scène : Moi, Corinne Dadat Salle omnisports
 28/02 - 28/03 et 26/04 : Foire aux livres et aux cartes postales église Notre-Dame
 13/03 : Spectacle avec le club des aînés au Zénith de Caen
 21/03 : Soirée poésie : Salle des Douïts Carteret
 09/04 : 14h : Goûter de Pâques du club des aînés Salle des sociétés
 Du 11/04 au 10/05/2015 : Au printemps la Normandie se découvre - Moulin à Vent
 11/04/2015 : La Gainsbarre Dans la Côte des Isles

Renseignements, inscriptions
 Office de Tourisme de la Côte des Isles 02 33 04 03 07

Edito du Maire : ou veut-on aller ...

« Il faut donner du temps au temps », a dit un jour François Mitterrand. Il n'est pas bon de s'agiter dans tous les sens, de remettre en cause ce qui vient d'être décidé, de croire être plus fort que les autres sous prétexte d'être soi...

Nous vivons dans un monde qui s'agite, qui doute, qui ne

donne plus le temps d'analyser les choses. Et pourtant, la réorganisation des territoires se doit d'être réfléchie, construite avec calme et concertation. Dans cette grande réorganisation, les fondamentaux n'ont pas été assez longuement nourris d'une réflexion et surtout, la population, nos concitoyens n'ont quasiment

pas été entendus. Ce Gouvernement a eu le courage d'engager cette réforme il faut l'encourager et le reconnaître mais la commune elle aussi doit se transformer sans être oubliée par rapport aux communautés. « La commune est et restera l'espace le plus propice à la démocra-



Etat Civil
du 1er octobre 2014
au 31 janvier 2015

Nos naissances

Maé LEBRANCHU

Né le 16/11/2014

Timéo EUSTACHE

Né le 25/11/2014

Nos décès

André COLLIGNON 93 ans

Marie Françoise DUVEY 65 ans

Sylvie NOËL 51 ans

Alain LEBELIER 49 ans

Jacques PIQUET 84 ans

Grandes Marées

Cette année 2015 est assez exceptionnelle pour ses grandes marées. Celle de

Janvier avec un coeff de 109 ne nous a pas surpris, car sans vent et avec une pression atmosphérique normale, nous en avons supporté des plus vigoureuses l'année dernière. Par contre celles attendues en février et mars devraient être plus spectaculaires.

Le 20 février la marée du soir (20h50) aura un coeff de 118 et celle du 21 la marée du matin (9h10) aura un coeff de 117. Le 21 mars la marée du matin (8h06) aura un coeff de 118, celle du soir (20h28) aura un coeff de 119. Aussi appelé « Marée du siècle », un coefficient que nous ne retrouveront pas avant une cinquantaine d'années. Le 22 la marée du matin (8h50) sera comme celle de la veille une 118.

Beau spectacle sur les plages et au pont, mais également grande prudence en cas de vent et de basses pressions.



L'édito du Maire ... suite

« **tie de proximité, au contact avec nos concitoyens** » ont indiqué de nombreuses fois tous nos grands dirigeants nationaux. Cela ne veut pas dire qu'elle peut se dispenser de communautés, la preuve, c'est qu'avant les syndicats avaient été créés pour mutualiser justement de nouvelles structures ou services, au bénéfice du plus grand monde.



Mais ce « vivre ensemble » utilisé à toutes les sauces et malheureusement aujourd'hui, devrait interpeller notre exécutif et nos parlementaires pour réussir cette ambitieuse réforme territoriale. L'Etat et le parlement doivent définir pour les communes, les mêmes critères qu'ils ont décidé pour les communautés. Pourquoi l'Etat reste muet sur ce problème de fusion communale. Ceci pourrait sans doute être plus facilement accepté par nos collègues maires de communes ayant très peu d'habitants à condition de respecter leur

histoire, le passé souvent riche de leur commune, dans le cadre de règles législatives actuelles ou nouvelles à définir. Et c'est seulement à la suite de cela, dans le respect mutuel et réciproque d'une gouvernance réglementée, je ne dis pas partagée, que le transfert de compétences pourra avoir lieu avec moins de difficulté et que notre société sera viable. Les mois qui viennent seront importants pour notre équilibre sociétal car tout changement entraîne des peurs et des craintes mais les réformes qui s'annoncent, sont tout simplement incontournables. Souhaitons que nos parlementaires aient le recul et l'écoute nécessaires à toute nouvelle évolution institutionnelle.

Conseil Municipal du 18 novembre 2014

(*Tarifs municipaux, demandes de subventions, Shema ...*)

Affaires financières

- *Installation d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat*

Après avoir reçu le rapport de la chambre du commerce et pour préserver les commerces et l'artisanat dans la commune, le conseil crée un droit de préemption sur les fonds artisanaux de commerces et baux commerciaux sur la zone centre bourg à savoir : place Edmond Laquaine, rue Philippe Lebel, rue Hellouin et rue Denis Dumont.

- *Cession de deux parcelles de terrain et régularisation auprès du cadastre*

Deux parcelles de terrain acquises par la commune et faisant partie de la voirie, n'avaient pas été régularisées au vu du foncier. Le conseil vote cette régularisation.

- *Attribution d'une subvention au collège André Miclot*

Les élèves de 3ème vont effectuer un voyage pédagogique

de 3 jours à Guernesey. Le conseil vote la subvention de 5€ (somme attribuée par délibération pour les établissements scolaires sur la commune, hors compétence communale) par élève et par jour pour 19 élèves de Port-Bail soit 285€.

- *Demande d'une subvention d'équilibre pour Port-Bail 44*

Afin de boucler le budget et pour compenser ce qui avait été versé en moins au CAP, le conseil vote une subvention de 5 000€ à cette association.

- *Attribution d'une subvention pour les activités piscine*

Ces activités étant obligatoires, le conseil attribue la somme de 5 483,88€ à l'école primaire Henri Vally pour l'année scolaire 2014-2015.

- *Demande de subvention pour une classe découverte*

Une classe de l'école primaire va faire un séjour découverte de 5 jours à St Martin de Bréhal. Le conseil accepte de

verser une subvention de 35€ par élève pour 23 élèves soit 805€.

- *Frais de scolarité*

Le coût moyen d'un élève est de 871,46€ pour l'année scolaire 2013-2014. Il y a 49 élèves d'autres communes ne faisant pas parti du regroupement qui fréquentent l'école de Port-Bail. Le conseil donne délégation à Monsieur le Maire pour mettre en place une convention avec ces collectivités hors groupement afin de régulariser ces sommes dues.

- *Tarifs municipaux*

L'ensemble des tarifs municipaux sont revalorisés de 3% à l'exception des tarifs des cours de tennis qui restent inchangés. La liste des différentes prestations de la commune est consultable en mairie.

- *Tarifs pour les fournitures scolaires*

La commune attribue la somme de 45€ par enfant

scolarisé à Port-Bail. La commune attribue également la somme de 80€ au groupe scolaire Henri Vally pour les enfants du voyage.

- *Indemnité allouée au comptable du trésor*

La somme de 673,55€ est allouée au comptable du trésor pour sa participation à la conception et à l'exécution du budget municipal. Un supplément de 45,73€ est alloué pour la confection des documents budgétaires.

- *Admission en non-valeur sur les services du port*

Alors que le port était encore en gestion communale, quatre personnes sont parties sans laisser d'adresse avec des impayés de 1 342,98€. Le conseil autorise Monsieur le Maire à rédiger et signer tous les documents nécessaires à cette régularisation, sachant que le Trésor Public continue le

recouvrement de ces impayés.

- *Compte rendu d'activité 2013 de la SHEMA sur l'opération "Domaine des Pins"*

Le conseil autorise Monsieur le Maire à prolonger la convention avec la SHEMA sur la gestion du Domaine des Pins sur 4 ans pour 80 000€ par an soit 320 000€.

- *Mise à disposition de salles de l'école au périscolaire*

Monsieur le Maire est autorisé à renouveler la convention avec la communauté de communes pour la mise à disposition gracieuse des salles d'école au périscolaire pendant la période des vacances scolaires.

Ressources humaines

- *Création d'un emploi d'adjoint technique territorial de 2ème classe*

Suite à un CAE non satisfait, un emploi d'adjoint technique non titulaire est créé pour une période de 12 mois

- *Création d'un poste de CAE aux services techniques*

Ce poste est essentiellement créé pour venir en renfort aux espaces verts.

Informations de Monsieur le Maire

- *Usage du droit de préemption urbain du Conseil Général sur un espace naturel sensible.*

- *Motion de l'Agence de l'Eau Seine Normandie*

L'agence s'oppose au prélèvement financier de l'état pour 175M€ par an sur le budget des agences au profit du budget de l'Etat.

Questions diverses

- Office du tourisme : des travaux d'accessibilité vont être nécessaires ou un autre lieu d'accueil mieux adapté est à envisager.

- Demande de Monsieur Robert Vasselin

Le conseil décide de ne pas donner de suite à cette affaire.

Cambriolages, des gestes simples

La dissuasion des cambrioleurs commence par une bonne protection de votre domicile :

- équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur
- installez des équipements techniques adaptés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes

- changez les serrures lorsque vous emménagez ou lorsque vous perdez vos clés.

- la porte d'entrée est utile si elle est fermée à double tour, même lorsque vous êtes chez vous ;

- ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;

- de nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres du rez-de chaussée ouvertes

- ne laissez jamais vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans un pot de fleurs,

- ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

- n'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés

- sur votre boîte à lettres ou votre porte, ne précisez que votre nom sans faire mention du prénom. De même, il n'est pas utile de préciser les mentions «veuf» pour les hommes, «madame», «mademoiselle» ou «veuve» pour les femmes

- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte bancaire, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres. Attention, les piles de linge sont les cachettes les plus connues !

Nous poursuivront dans les prochaines lettres ces listes de conseils utiles

Pour contacter la gendarmerie faites le 17

Conseil Municipal du 20 janvier 2015

(Infos sur le Syndicat Mixte Cotentin Traitement, conventions et subventions)

En préambule, une personne du Syndicat mixte Cotentin Traitement (SMCT) nous a présenté les missions de ce syndicat qui a pour objet le traitement, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent.

Avant de traiter les chapitres de l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande à ajouter deux points supplémentaires, acceptés par le Conseil Municipal.

Assainissement collectif

Monsieur le Maire souhaite que l'assainissement collectif soit de la compétence de la communauté de commune de la Côte des Isles. Le conseil en accepte le principe avant une étude préalable de faisabilité.

Mise à disposition des locaux de l'Office du tourisme

Le conseil accepte la proposition de Monsieur le Maire de mettre gratuitement les locaux à disposition de l'Office du Tourisme, en échange des frais de personnels mis à disposition par la commune à l'église Notre-Dame pendant l'été et qui seront dorénavant pris en charge par l'OTCDI (visites de l'église et du Baptistère)

Reprise de l'ordre du jour du Conseil

Affaires générales et financières

- *Dotation d'équipement des Territoires Ruraux pour 2015*

Pour les travaux de voirie de la plage, la somme allouée est de 357 643€. Travaux pour le transfert de l'école maternelle

vers les locaux de l'école primaire, la somme est de 240 000€.

- *Frais de scolarité pour des élèves de l'école de Denneville*

Une somme de 597,98€ par an et par élève est attribuée à titre d'exception à un élève de Port-Bail et à sa petite sœur scolarisés à Denneville pour des raisons d'allergie et pour être près de la nourrice.

- *Demande de subvention pour voyage scolaire du collège de l'Abbaye de Saint Sauveur le Vicomte et pour sortie pédagogique de l'école Notre-Dame de Saint Sauveur le Vicomte*

Le conseil refuse d'accorder une subvention pour des écoles hors commune.

Suite page 4

Mairie de Port-Bail

02 33 87 52 00

Télécopie : 02 33 04 39 90

Messagerie : contact@portbail.fr

Directeur de la publication : Guy Cholot

Rédacteur en chef : Serge Laidet

Articles : les membres de la commission communication

Photos : Mairie, Messieurs Cottebrune, Quentin, Office de Tourisme, Collections privées avec accord, DRAC, Correspondants de presse locale.

Retrouvons nous sur notre page Facebook et sur notre site Internet portbail.fr



Le VVF, poumon de notre économie ...

Des informations très intéressantes viennent d'être données sur les retombées financières d'un village vacances VVF comme celui de Port-Bail pour l'économie locale. Chaque vacancier dépense (hors frais de séjour payés au VVF) par semaine 135€ en moyenne dont 113€ dans les commerces locaux (moins de 20km).

Un village vacances dépense (hors fiscalité et charges de personnels pour 376 lits en moyenne) 280 000€ dans l'économie locale dont 90 000€ d'achats dans un rayon de 20km.

Un village vacances contribue en moyenne pour 41 000€ (CET, taxe de séjour, taxe foncière et diverses taxes) à la fiscalité locale, et 27% de la taxe de séjour est collectée par le village vacances local.

Un village vacances (376 lits en moyenne) génère annuellement pour ses emplois, 22,8 équivalent temps plein sur son territoire d'implantation.

Ces chiffres importants pour nos commerces locaux s'ils ne sont pas toujours identifiables dans leurs comptabilités, sont par contre ressentis par « **un développement de l'activité dès que la VVF est ouvert** » comme nous le précisent certains commerçants.

Cela confirme le choix de la municipalité de rénover entièrement le VVF, et de créer un espace aquiludique couvert pour permettre une augmentation des plages d'ouverture du village, poumon de notre économie locale.

Conseil Municipal du 20/01 ... suite

- Demande de nouvelle convention avec la Fondation du Patrimoine pour N.D.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention sur la tranche conditionnelle des travaux avec la Fondation.

- Dédoublement du départ haute tension issu du poste source de La Haye Du Puits

Le conseil autorise ERDF à faire les travaux sur la commune.

- Effacement des réseaux électriques à La Valette et Hameau Fleury

Monsieur le Maire est autorisé à signer avec le SDEM tout document relatif aux travaux avec une participation de 14 000€.

- Subvention du Conseil Général pour la requalification de Port-Bail Plage

La somme de 17 746€ HT est attribuée par le Conseil Général pour les travaux de voirie et Monsieur le Maire est habilité à signer la convention.

- Convention avec Manche Numérique

Le conseil donne délégation à Monsieur le Maire pour signer la convention avec Manche Numérique relative à la pose de fourreaux dans le cadre des travaux de la plage pour la sommes de 6 678€ TTC.

Ressources humaines

- Protocole transactionnel d'indemnisation d'un ancien agent communal.

Le conseil municipal accepte d'indemniser cet agent pour régulariser et mettre fin à tout désaccord.

Prochain conseil municipal : mardi 10 mars 2015 à 20h30

La Hallette aux Vins, Hugues connaît la musique !

20 ans déjà que René Lesventes collectionne les vins de France, il écoute et conseille ses vins à ses clients et amis avec une passion et une admiration qui n'est plus à prouver.

Après « seulement » 57 ans d'activité professionnelle, René a décidé d'arrêter son activité commerciale.

Heureusement pour sa « boutique », sa collection et sa cave vont

perdurer car un repreneur dynamique s'est mis sur les rangs.

En effet, Hugues Noël un enfant du pays revient à ses origines (ce magasin n'est autre que l'ancien commerce de ses parents).

Depuis quelques années il avait en vue « la Hallette à René », puis au début 2014 il s'est mis d'accord avec lui sur un compromis de reprise :

« Ce qui me plaisait chez René c'est sa façon de travailler, l'achat en direct chez les producteurs, les dégustations pour pouvoir bien connaître ses produits, il y a un côté terroir très prononcé chez lui, une manière un peu atypique de travailler mais un contact franc et honnête avec les clients. »

« Depuis plusieurs mois René me transmet pas à pas sa passion, son savoir et je compte bien appliquer sa façon de faire »

« Depuis ma prise de fonction il est prévu un rôle d'accompagnement et il continue à me suivre pour mes achats dans les vignobles de notre beau pays, le connaissant il ne pourra se passer de venir me donner un coup de main les jours d'affluence. »

La Hallette Aux Vins s'est dotée d'un site web, vous pouvez le consulter sur « lahalletteauxvins.com », ainsi tous nos amis étrangers (anglais, allemands, hollandais...) et nos amis touristes pourront continuer la visite de la cave chez eux et si l'envie les prend d'associer un vin sur un plat, ils pourront commander en ligne, et dialoguer avec Hugues. De plus des accessoires de qualité sont à disposition (carafes, verres, tire-bouchon, idée cadeau autour des vins...), des produits d'épicerie fine notamment les fameux biscuits du Cotentin et des délices de production locale « lait douceur de Normandie » sans oublier une gamme de spiritueux (calva, whisky, divers alcool...) que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Un développement du charme de « La Hallette Aux Vins » qui est à suivre, dans le respect de la qualité, de la curiosité, de la gastronomie, de l'échange et du partage de la passion d'un métier. A côté de l'Office de Tourisme : 02 33 94 31 52

